



LA BANQUE CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont fondés sur les états financiers préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, sauf indication contraire.

Toronto, Ontario – Le 26 février 2015 – La Banque CIBC (CM aux Bourses de Toronto et de New York) a déclaré aujourd’hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2015.

Faits saillants du premier trimestre

- **Le résultat net comme présenté s’est établi à 923 M\$, en regard de 1 177 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et de 811 M\$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat net ajusté¹ a atteint 956 M\$, contre 951 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et 911 M\$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat dilué par action comme présenté s’est établi à 2,28 \$, en regard de 2,88 \$ pour le premier trimestre il y a un an, et de 1,98 \$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat dilué par action ajusté¹ a atteint 2,36 \$, par rapport à 2,31 \$ au premier trimestre il y a un an, et à 2,24 \$ au trimestre précédent.**
- **Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d’actions ordinaires comme présenté a été de 19,9 % et le RCP ajusté¹ s’est établi à 20,6 %.**

« Au cours du trimestre, les activités essentielles de la Banque CIBC ont dégagé des résultats solides malgré des conditions macroéconomiques difficiles, affirme M. Victor G. Dodig, président et chef de la direction de la Banque CIBC. Grâce à notre stratégie focalisée sur la clientèle, nous avons continué de produire des résultats constants et durables en tant que banque relationnelle solide axée sur le rendement. »

Les résultats du premier trimestre de 2015 ont été touchés par les éléments d’importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,08 \$ par action :

- des charges de restructuration de 85 M\$ (62 M\$ après impôt) liées à nos efforts constants pour ajuster nos ressources afin de mieux servir nos clients;
- un profit de 46 M\$ (34 M\$ après impôt) découlant d’ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit;
- un profit de 23 M\$ (13 M\$ après impôt) à la vente d’un placement dans notre portefeuille de Banque d’affaires;
- une perte de 12 M\$ (9 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- un montant de 11 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à l’amortissement d’immobilisations incorporelles.

Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d’actions ordinaires selon Bâle III au 31 janvier 2015 a été de 10,3 %, et le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres se sont établis à respectivement 12,1 % et 15,0 % selon la méthode tout compris. Cela se compare à un ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d’actions ordinaires selon Bâle III de 10,3 %, à un ratio des fonds propres de première catégorie de 12,2 % et à un ratio du total des fonds propres de 15,5 % au trimestre précédent. À la fin du trimestre considéré, le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 3,8 %, selon la méthode tout compris.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de 0,03 \$ par action ordinaire de son dividende trimestriel, qui passera à 1,06 \$ par action.

Rendement de nos activités essentielles

Les *Services bancaires de détail* et *Services bancaires aux entreprises* ont enregistré un résultat net de 650 M\$ pour le premier trimestre, soit une baisse de 13 % par rapport au résultat net de 746 M\$ enregistré au premier trimestre il y a un an, dont les résultats comprenaient un profit non récurrent de 123 M\$ relativement à la vente du portefeuille Aéroplan. Après ajustement pour tenir compte des éléments d’importance susmentionnés, le résultat net ajusté¹ s’est élevé à 618 M\$, une baisse de 25 M\$, ou 4 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. Les produits de Services bancaires personnels et Services bancaires aux entreprises ont augmenté par rapport à ceux du trimestre correspondant de l’exercice précédent. Une forte croissance du volume des principaux produits et une baisse des pertes sur créances ont été contrebalancées par une diminution des produits tirés des cartes de crédit en raison de la vente du portefeuille Aéroplan.

Au cours du premier trimestre de 2015, les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l’accélération de la croissance rentable des produits et l’amélioration de l’expérience client :

- Nous avons apporté des améliorations aux Services bancaires CIBC en direct en ajoutant des outils de planification financière afin que les clients puissent plus facilement maintenir le cap sur leurs objectifs financiers;
- La Banque CIBC est classée au premier rang pour sa fonctionnalité bancaire en ligne au Canada parmi les cinq grandes banques passées en revue dans le rapport intitulé *2014 Canadian Online Banking Benchmark*, publié par Forrester Research Inc. Ce classement s’ajoute au titre de meilleure banque canadienne pour les services bancaires mobiles, selon Forrester, en mai 2014;
- Nous avons célébré l’ouverture officielle de nos six emplacements à l’aéroport Pearson de Toronto en vertu de notre partenariat avec l’Autorité aéroportuaire du Grand Toronto.

Après la fin du trimestre, nous avons annoncé notre partenariat stratégique avec Union Pearson Express, le nouveau service ferroviaire express entre la gare Union et l’aéroport Pearson, qui sera inauguré ce printemps.

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 128 M\$ au premier trimestre, en hausse de 14 M\$, ou 12 %, par rapport au premier trimestre il y a un an.

Les produits se sont établis à 619 M\$, soit 117 M\$, ou 23 %, de plus qu'au premier trimestre il y a un an. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition d'Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust), à l'augmentation des biens sous gestion découlant des gains du marché et des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et à des produits plus élevés tirés des honoraires.

Au cours du premier trimestre de 2015, nos services de gestion des avoirs ont continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique de bâtir notre plateforme Gestion des avoirs :

- Nous avons été nommé meilleur fournisseur de services en gestion des avoirs au Canada en 2014 à l'occasion des Wealth Management Awards par World Finance;
- Gestion d'actifs CIBC continue d'enregistrer de solides ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, qui se sont élevées à 1,3 G\$ pour le trimestre considéré;
- Le taux de 6,95 \$ de Pro-Investisseurs CIBC et l'ouverture de compte accélérée ont mené à l'ouverture d'un plus grand nombre de comptes depuis le début de l'exercice, soit 55 % de plus que l'exercice précédent.

Les Services bancaires de gros ont affiché un résultat net de 275 M\$ au premier trimestre, en hausse de 11 M\$, ou 4 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 271 M\$, soit 56 M\$, ou 26 %, de plus qu'au premier trimestre il y a un an. La hausse du résultat est principalement attribuable à la solidité générale de la croissance des produits de l'ensemble des activités essentielles, en partie contrebalancée par la hausse des pertes sur créances.

En tant que banque offrant des services bancaires de gros de premier plan au Canada et intervenant dans les principaux secteurs d'activité canadiens ailleurs dans le monde, Services bancaires de gros a agi à titre de :

- seul responsable des registres et preneur ferme d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable de 500 M\$ pour Ember Resources Inc.;
- co-responsable des registres de l'obligation en deux tranches de 600 M\$ de Metro Inc.;
- conseiller financier de Veresen Inc. pour l'acquisition d'une participation de 50 % dans Ruby Pipeline de Global Infrastructure Partners pour 1,4 G\$ US.

¹⁾ Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances de 187 M\$ a baissé de 31 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des pertes du portefeuille de cartes de crédit de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises. Cela est le résultat d'une amélioration du crédit, ainsi que de l'incidence d'une initiative visant à renforcer les pratiques de gestion des comptes et de la vente du portefeuille Aéroplan. Comparativement au trimestre précédent, la dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 7 M\$, ou 4 %, en raison surtout de la diminution des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 de notre Rapport annuel CIBC 2014. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars		31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté				
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées comme présenté	A	907 \$	791 \$	1 149 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		33	100	(226)
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées ²	B	940 \$	891 \$	923 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	397 887	397 907	399 217
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,28 \$	1,98 \$	2,88 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,36	2,24	2,31
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté				
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	D	907 \$	791 \$	1 149 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance applicable aux porteurs d'actions ordinaires ¹		33	100	(226)
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	E	940 \$	891 \$	923 \$
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	F	18 123 \$	17 528 \$	16 581 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	D/F	19,9 %	17,9 %	27,5 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	E/F	20,6 %	20,1 %	22,1 %

En millions de dollars, pour le trimestre clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
31 janv. 2015	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	650 \$	128 \$	275 \$	(130) \$	923 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	(32)	4	(4)	65	33
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	618 \$	132 \$	271 \$	(65) \$	956 \$
31 oct. 2014	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	602 \$	119 \$	136 \$	(46) \$	811 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	14	5	80	1	100
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	616 \$	124 \$	216 \$	(45) \$	911 \$
31 janv. 2014	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	746 \$	114 \$	264 \$	53 \$	1 177
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(103)	3	(49)	(77)	(226) \$
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	643 \$	117 \$	215 \$	(24) \$	951 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

Éléments d'importance dans les périodes précédentes

En millions de dollars, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit	(46)	-	-
Profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires	(23)	-	-
Profit relatif aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia Canada Inc. et la Banque TD, net des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages	-	18	(239)
Pertes (produits) lié(e)s aux activités de crédit structuré en voie de liquidation	12	(2)	11
Amortissement d'immobilisations incorporelles	11	10	8
Augmentation (diminution) de la provision collective ¹ comptabilisée dans Siège social et autres	-	-	(26)
Charge découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations dans Services bancaires – détail et entreprises	-	-	26
Pertes (profits) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe	-	-	(78)
Charges de restructuration liées à nos efforts constants pour ajuster nos ressources afin de mieux servir nos clients	85	-	-
Charge en raison de l'intégration des rajustements de l'évaluation liés au financement à la méthode d'évaluation de nos dérivés non garantis	-	112	-
Incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	39	138	(298)
Incidence de l'impôt sur les éléments d'importance susmentionnés	(6)	(38)	72
Incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	33	100	(226)

1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à appuyer des causes qui comptent dans la vie de ses clients, de ses employés et des collectivités où elle exerce ses activités. Au cours du trimestre :

- elle a recueilli 13,2 M\$ pour la campagne Centraide 2014, une augmentation de 6 % par rapport à l'an dernier grâce aux dons généreux de nos employés et retraités et à un don de la Banque CIBC;
- à l'occasion du 30^e anniversaire de la Journée du miracle CIBC, les employés de la Banque CIBC au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et à Hong Kong ont recueilli 5,5 M\$ au profit de centaines d'organismes d'aide à l'enfance partout dans le monde;
- en partenariat avec AthlètesCAN et l'Institut canadien du sport de l'Ontario, elle a réuni les athlètes et mentors du programme de l'Équipe de relève CIBC lors d'un forum d'une fin de semaine en vue de participer aux Jeux panaméricains et parapanaméricains de TORONTO 2015;
- elle a soutenu la collecte de fonds de la fondation Make Your Mark de l'université Ryerson en faisant un don de 500 000 \$ en bourses d'études à la Ted Rogers School of Management.

Pendant le trimestre, la Banque CIBC a été nommée :

- l'un des dix meilleurs employeurs par le Financial Post;
- l'un des 50 milieux de travail les plus engagés au Canada par Achievers;
- l'un des meilleurs employeurs de la région de Toronto et banlieue par Mediacorp.

De plus, deux membres de la direction, Laura Dottori-Attanasio et Christina Kramer, ont reçu le prix Top 100 : les Canadiennes les plus influentes de WXN.

(Le conseil d'administration de la Banque CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le président et chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC s'appuient sur les procédures et contrôles de la Banque CIBC pour leur attestation du rapport financier du premier trimestre et des procédures et contrôles. Le chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC présenteront volontairement une attestation à la Securities and Exchange Commission quant à l'information financière du premier trimestre de la Banque CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non audités. Ils présenteront les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.)

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent communiqué de presse, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Rendement de nos activités essentielles » et « Apporter davantage à nos collectivités » du présent communiqué de presse et à la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2015 » du Rapport de gestion de notre Rapport annuel 2014 et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour l'année 2015 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2015 » de notre Rapport annuel 2014, tel qu'il est mis à jour par des rapports trimestriels, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la loi des États-Unis intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la

situation et les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada, le déficit budgétaire élevé aux États-Unis; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. D'autres informations sur ces facteurs se trouvent à la section « Gestion du risque » de notre Rapport annuel 2014, qui commence à la page 40. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent communiqué de presse ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Conférence téléphonique et webdiffusion

La conférence téléphonique aura lieu à 8 h HE et est offerte en français (514 861-2255 ou numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 1883806#) et en anglais (416 340-2217 ou numéro sans frais 1 888 789-9572, code d'accès 6272962#). Les participants doivent se joindre à la conférence téléphonique 10 minutes avant le début. Immédiatement après les présentations officielles, les membres de la direction de la Banque CIBC seront disponibles pour répondre aux questions.

Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique sera également offerte en français et en anglais à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Les renseignements sur les résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2015 de la Banque CIBC ainsi qu'une présentation destinée aux investisseurs pourront être consultés en français et en anglais à l'adresse www.cibc.com/francais : Relations avec les investisseurs, avant la conférence téléphonique et la webdiffusion.

L'enregistrement de la conférence sera accessible en français (514 861-2272 ou 1 800 408-3053, code d'accès 8556162#) et en anglais (905 694-9451 ou 1 800 408-3053, code d'accès 6371479#) jusqu'au 5 mars 2015, 23 h 59 HE. La webdiffusion audio sera archivée à l'adresse www.cibc.com/francais.

À propos de la CIBC

La Banque CIBC est une importante institution financière canadienne d'envergure mondiale qui compte près de 11 millions de clients, tant des particuliers que des entreprises. Par l'intermédiaire de ses trois principales unités d'exploitation, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros, la Banque CIBC offre une gamme complète de produits et de services au moyen de son réseau étendu de services bancaires électroniques, de ses centres bancaires et de ses bureaux dans tout le Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. Vous trouverez d'autres communiqués de presse et renseignements sur la Banque CIBC dans notre Centre des médias, sur le site Web de l'entreprise, www.cibc.com/francais.

Renseignements :

Relations avec les investisseurs

Geoff Weiss, PVP	416 980-5093	geoffrey.weiss@cibc.com
Jason Patchett, relations avec les analystes	416 980-8691	jason.patchett@cibc.com
Alice Dunning, relations avec les investisseurs	416 861-8870	alice.dunning@cibc.com

Relations avec les médias

Kevin Dove	416 980-8835	kevin.dove@cibc.com
Erica Belling	416 594-7251	erica.belling@cibc.com